

✱ À VOUS LA RÉGION



# L'apprentissage

mode

d'emploi

Faites la rencontre de votre vie  
professionnelle

# L'APPRENTISSAGE ...

## ... qu'est-ce que c'est ?

- ☞ **C'est une formation diplômante, une expérience professionnelle, des études gratuites et rémunérées.**
- ☞ Un bon moyen de réussir son entrée sur le marché de l'emploi avec une expérience en entreprise, un diplôme et un métier !

## ... pour qui ?

**Tout jeune âgé de 15 à 25 ans.**

(au-delà sous-conditions, notamment pour les jeunes en situation de handicap)

## ... pour quels débouchés ?

**DES CENTAINES DE DIPLÔMES SONT ACCESSIBLES EN APPRENTISSAGE :**

- ☞ **du CAP au BAC+5** mais aussi de grandes écoles (ingénieurs, commerce et journalisme)
- ☞ **des secteurs très variés** : artisanat, métiers d'art, gastronomie, métiers de pointe, métiers de service...

## ... pour quelle rémunération ?

**L'apprenti qui signe un contrat de travail avec une entreprise perçoit un salaire qui évolue :** il est compris entre 25 et 78 % du SMIC selon l'âge et la progression dans le cycle de formation, soit de 366,65 € bruts à 1143,96 € bruts (SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2016 = 1466,62 € bruts). N'étant pas soumis à l'impôt sur le revenu\*, il permet aux parents de conserver leurs droits aux prestations familiales.

\* Dans la limite d'un plafond fixé annuellement.

## L'apprenti peut-il recevoir des aides ?

**UN APPRENTI PEUT BÉNÉFICIER DE PLUSIEURS AIDES :**

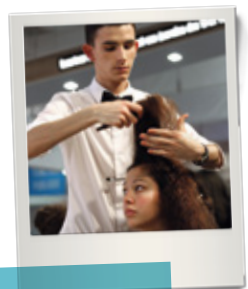
- ☞ **une « aide à l'entrée en apprentissage »**, destinée aux apprentis inscrits en première année dans les formations de niveaux V à III inclus (participation à l'achat de livres et d'équipement, aux frais de transport, de restauration ou hébergement),
- ☞ **la carte Imagine'R**, prise en charge à 50 % par la Région, par an,
- ☞ **la carte étudiant des métiers**, qui ouvre des droits aux réductions tarifaires classiques : cinéma, sports, restaurants et logements universitaires...

## Qui sont les développeurs ?

Avec le soutien financier de la Région, les développeurs de l'apprentissage sont vos interlocuteurs privilégiés. Ils étudient les offres et demandes d'embauche et de formation. Ils mettent en relation et suivent les jeunes et les employeurs sur les modalités et le suivi du contrat.



**80 000**  
apprentis en  
**CFA**



**150**  
centres de  
formation  
d'apprentis  
(CFA)



**+ de**  
**1 000**  
métiers

Près de **600**  
sites de  
formation

**7** apprentis  
sur 10 trouvent  
un emploi  
à l'issue de leur  
formation

**61 %**  
sont en  
CDI





## Rendez-vous sur **apprentissage.iledefrance.fr!**

Toutes les informations utiles  
sur l'apprentissage : formations, places  
disponibles en CFA avec contrat  
d'apprentissage, dates des journées  
portes ouvertes...).

**Pour toute autre question,  
contacter le**  **N° Azur 0 810 18 18 18**  
(prix d'un appel local)

Du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00,  
des conseillers répondent à toutes  
vos questions sur l'apprentissage.



**Région Île-de-France**  
Unité Développement  
Direction de l'apprentissage  
et de l'emploi  
35 boulevard des Invalides  
75007 Paris  
Tél. : 01 53 85 53 85

**www.iledefrance.fr**

 **RegionIleDeFrance**  
 **@iledefrance**